



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2001

Signature d'une entente de coopération dans le domaine de l'habitation entre le Canada et l'Italie

OTTAWA, Ontario, 24 janvier 2001 — Le Canada et l'Italie ont entamé une période de coopération accrue dans le domaine de l'habitation et des technologies connexes en signant hier un protocole d'entente à Ottawa.

L'honorable Alfonso Gagliano, ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), et l'honorable Mauro Fabris, sous-secrétaire d'État italien au Commerce international et au Tourisme, ont adopté officiellement le protocole d'entente conclu entre les deux gouvernements. Grâce à ce protocole, les deux pays pourront échanger de l'information, participer à des initiatives communes et cerner les possibilités d'investissement dans le domaine de l'habitation.

« Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la SCHL, joue un rôle crucial dans l'expansion des exportations des produits et services offerts par le secteur canadien de l'habitation, dit le ministre Gagliano. Le protocole d'entente signé aujourd'hui non seulement permettra d'établir une étroite collaboration entre nos deux pays mais également d'accroître les occasions de promouvoir à l'étranger le savoir-faire canadien en matière d'habitation. »

Le ministre Fabris a ajouté « qu'une collaboration plus étroite entre l'Italie et le Canada ne pourra que profiter aux deux pays. Je suis convaincu que nous serons en mesure de partager des connaissances précieuses sur les pratiques exemplaires en usage dans les deux pays et pourrons ainsi assurer le développement de nos secteurs de l'habitation respectifs. »

Le protocole d'entente conclu entre le Canada et l'Italie porte notamment sur:

- l'échange de renseignements sur les possibilités d'investissement dans les secteurs de l'habitation en Italie et au Canada;
- la promotion d'une collaboration commerciale et industrielle grâce à des ateliers et des missions économiques favorables à la croissance des secteurs de l'habitation des deux pays.

La SCHL, organisme fédéral responsable de l'habitation, travaille en étroite collaboration avec le secteur du logement et avec ses partenaires d'Équipe Canada pour promouvoir sur les marchés étrangers l'excellence du système de logement canadien. Ce travail vise à accroître les débouchés extérieurs pour les produits, les services et le savoir-faire dans le domaine de l'habitation.

Agissant comme plaque tournante officielle pour les relations avec les gouvernements et les organismes étrangers, la SCHL représente les intérêts du secteur canadien du logement partout dans le monde. Elle ouvre également la porte aux entreprises exportatrices en abolissant les obstacles commerciaux, en assurant la promotion des exportations par la participation à des missions et à des foires commerciales, en réunissant des renseignements commerciaux et en encourageant un plus grand nombre d'entreprises à exporter.

Nouvelles hypothécaires - Signature d'une entente de coopération dans le domaine de l'habitation ...

La recherche réalisée par la SCHL dans les domaines de la conception résidentielle, de la technologie du bâtiment et de la durabilité a entraîné la création de modèles d'habitation novateurs, que le secteur de l'habitation peut promouvoir pour percer les marchés extérieurs.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Sylvain Lasnier
SCHL
(613) 748-2124

Eric Tetrault
Directeur de presse
Cabinet du ministre Gagliano
(819) 953-1098